

FINANCEMENT DES ENTREPRISES - ETI et banques, l'entente cordiale

Frédérique Garrouste — 15/09/2022 — L'AGEFI Hebdo

Les entreprises en croissance bénéficient de l'accompagnement des banques pour leurs projets.

Ni anxiété, ni frein. Le crédit bancaire reste jusqu'ici largement disponible pour les entreprises, nonobstant la guerre en Ukraine depuis le début de l'année. Le phénomène vaut en particulier pour les entreprises moyennes. « *Contrairement au marché du crédit bancaire s'adressant aux 'large corporates', celui des ETI n'est pas encore grippé* », explique Olivier Magnin, *managing director debt & capital advisory*, Deloitte. Des grandes banques de réseau affichent des hausses record d'activité en crédit, par exemple de 60% par rapport à la période d'avant-crise chez LCL. « *L'effet rattrapage de 2021 s'est amplifié. Tous les types de crédit sont concernés* », annonce Olivier Nicolas, membre du comex, en charge du marché des entreprises, des institutionnels et de la RSE chez LCL. De même dans le réseau BNP Paribas, hors prêts garantis par l'Etat (PGE), la croissance du crédit aux entreprises du réseau a atteint des proportions inédites au semestre dernier. Une petite partie de cette croissance tient à l'augmentation des lignes de précaution, avec une accélération des refinancements anticipés et des montants plus importants demandés sur les lignes non tirées. « *Les lignes RCF (revolving credit facility, pour couvrir le besoin en fonds de roulement) ont tendance à remplacer, avec une maturité de deux ou trois ans, voire cinq ans, les lignes de découvert à court terme, sur six ou douze mois, ce qui donne de la visibilité. Certes, ce financement est plus cher de plusieurs dizaines de points de base, s'agissant de lignes confirmées* », précise Paul Guerrier, associé de June Partners.

Le plus souvent toutefois, les financements sont liés à de la croissance. « *Les PME et ETI ont eu beaucoup de projets pour lesquels nous les avons accompagnés*, relate Clotilde Quilichini, directrice de la banque de clientèle entreprises France, BNP Paribas. *Les entreprises ont des comptes favorables cette année, et ce malgré le contexte, la hausse des coûts du premier semestre étant souvent compensée par une bonne dynamique commerciale.* »

Le fait est que les entreprises moyennes présentent souvent des profils de risque favorables. « *Sur le segment des ETI, les entreprises sont souvent résilientes avec des expositions géographiques limitées* », déclare Olivier Magnin. Cela leur évite de subir les risques géopolitiques et d'approvisionnement qui s'accumulent. Résultat, les banques sont partantes pour resserrer les liens avec ces entreprises, d'autant que la hausse des taux, même si elle est traditionnellement répercutée avec un certain retard, s'accompagne parfois d'une hausse des marges. « *Depuis un an, les marges de crédit aux ETI ont augmenté d'environ 0,5% à 1%, conséquence d'un environnement économique se dégradant et sous l'effet d'une demande accrue* », indique Olivier Magnin.

La hausse des crédits s'accompagne d'une multiplication des "crédits structurés" groupant plusieurs types de financement : en plus des lignes dites RCF pour financer le besoin en fonds de roulement, des lignes de capex (*capital expenditure*), pour financer des opérations de

croissance, non confirmées sont prévues. Ces solutions, avec souvent des maturités étendues, témoignent d'un resserrement des liens entre les banques et les entreprises avec, à la clé, des analyses plus approfondies.

« Les relations de la banque avec ses clients comportent plus d'échanges en cette période complexe où les entreprises font face à un renchérissement des coûts d'approvisionnement et mettent le cash au cœur de leurs préoccupations, relate Patricia Morand, directrice du marché des entreprises, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels. L'octroi de ces lignes se développe via des pools bancaires et, de plus en plus, via des syndications. Aujourd'hui, le tiers de nos financements aux ETI s'inscrit dans cette démarche syndiquée. »

La multiplication des syndications va de pair avec l'intérêt des banques pour les grosses PME, à partir de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires, et les ETI. *« Ces entreprises sont attentives à mettre en place des schémas financiers bien adaptés et souples pour traverser la période actuelle délicate et ainsi soutenir la croissance »,* expose Patricia Morand. La démarche révèle ainsi une attitude de prudence renforcée de la part des banques, la syndication des crédits ou leur distribution en *club deal* démarrant à partir de quelques dizaines de millions d'euros, alors que ces montants pourraient être gardés par les banques sur leur bilan. *« Nous voyons des entreprises qui étaient financées par le biais de lignes de crédit bilatérales qui montent à présent un crédit syndiqué en anticipant des besoins de financement accrus, parfois à la demande des banques elles-mêmes qui peuvent ainsi à diviser leurs risques»,* décrit Louis de Longeaux, associé, Herbert Smith Freehills.

Mieux connus, les financements en forme de syndication sont mieux perçus par les dirigeants d'entreprises de taille intermédiaire, malgré une négociation est plus complexe que celle menée en bilatéral avec des banques. *"In fine, les dirigeants voient leur travail facilité avec la mise en place d'un contrat unique, tout en sécurisant leur financement pour l'accompagnement du développement futur des entreprises,* souligne Christophe Coz, responsable financements structurés sud-ouest chez Arkéa Banque E&I. *En outre, les banques sont enclines à souscrire des lignes plus importantes – en exploitation, capex et pour la croissance externe – dans le cadre d'une syndication que sur une base individuelle... En cas de croissance externe, l'entreprise dispose ainsi de flexibilité, avec une liquidité disponible, ce qui accroît ses chances d'être retenue dans le cadre de process concurrentiel. »*

Toutes les entreprises ne sont pas à même de tirer parti de l'abondance du crédit, notamment les structures plus petites, et certaines PME déplorent un manque de soutien des banques malgré des résultats favorables. C'est le cas du groupe spécialiste des emballages de luxe Cosfibel – 100 millions d'euros de chiffre d'affaires cette année, avec une croissance à deux chiffres – même s'il dispose d'un bilan sans levier et peut faire face avec sa trésorerie aux hausses de prix des matières premières et de stocks. *« Toutefois, nous avons du mal à obtenir une réponse rapide à nos demandes de financement de la part des banques nationales. Elles manquent de réactivité à l'égard des PME,* déplore Natali Spasenic, directrice financière de Cosfibel. *Pour un financement d'acquisition sur sept ans l'an dernier par exemple, nous avons dû nous tourner vers une banque étrangère. Les deux banques françaises qui avaient fini par accepter le dossier avaient tardé à le faire, préférant le partager entre plusieurs banques. »* Pourtant, Bpifrance était engagé pour 50% du dossier. Il semble que le profil international de Cosfibel, avec une holding de consolidation en

Belgique et 50% du chiffre d'affaires à l'international, représente une difficulté pour les banques françaises. « *En outre, l'analyse du risque paraît trop historique pour une société en forte croissance* », ajoute la dirigeante.

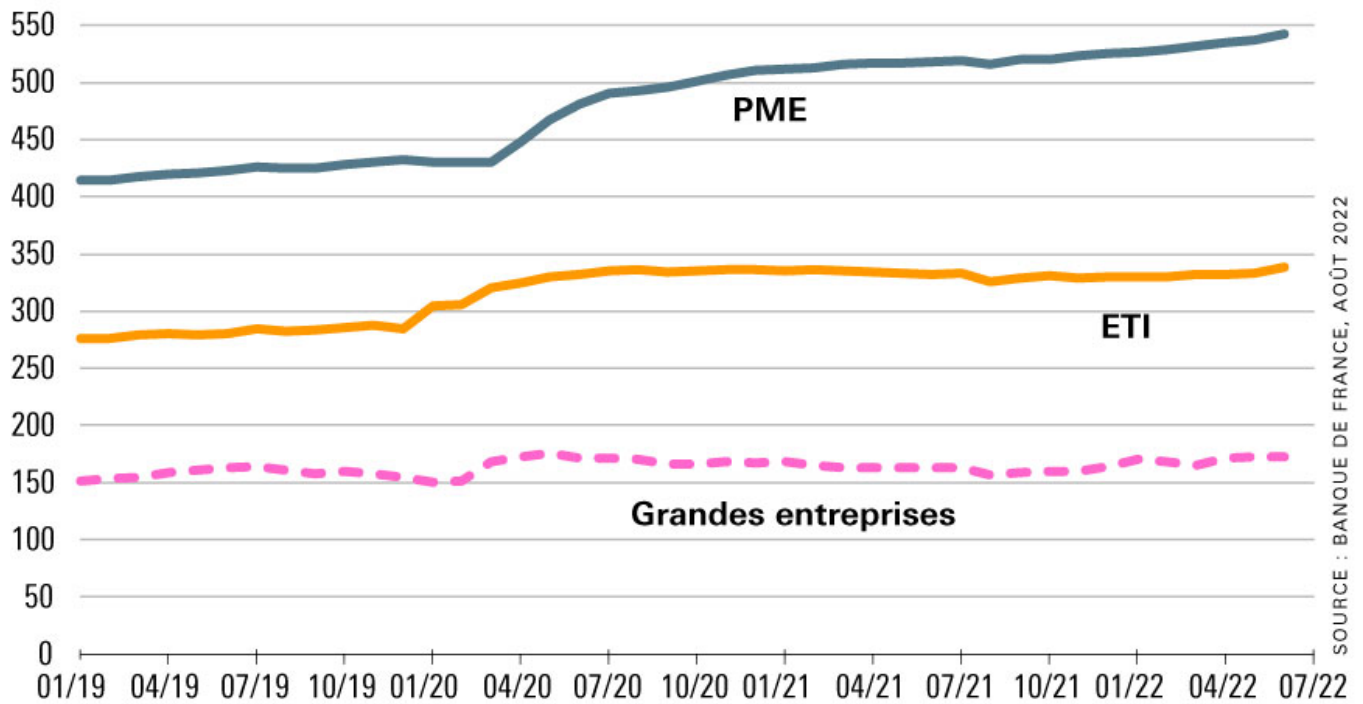
Les banques mettent toutefois en avant l'incertitude du contexte pour conduire des analyses de risques plus poussées aujourd'hui. « *Sauf dans certains secteurs comme le retail, qui connaissent déjà des difficultés avant la crise, nous ne percevons pas de dégradation sur le front du risque. Néanmoins, le contexte actuel est plus incertain, nécessitant un travail plus approfondi des plans d'affaires par les dirigeants, intégrant des scénarios défavorables, afin de nous permettre de mieux apprécier l'évolution du risque* », indique Xavier Girard, directeur du développement des ETI & international chez LCL.

Dans ce cadre, les banques sont sélectives et leurs financements sont ouverts avant tout pour les entreprises robustes, qui ont bien résisté à la crise Covid et sont prêtes à saisir des opportunités de croissance. « *Une part importante de la hausse de notre production de crédits, +50% par rapport à 2021, provient d'entreprises qui se sont résolument inscrites dans une dynamique de changement de taille, au travers d'acquisitions, d'expansion internationale ou d'investissements capacitaires. La crise Covid a montré qu'il y avait une prime à la taille et à la diversification* », explique Olivier Nicolas.

Pour les emprunteurs qui ne cochent pas ces cases, des signes restrictifs sont d'ores et déjà perceptibles. « *Les banques commencent à resserrer les conditions d'octroi de crédit aux entreprises, constate Antoine Boulay, cofondateur de l'Institut Bien commun, qui vient de réaliser une enquête sur les ETI. Dans un climat d'incertitudes croissantes, le resserrement des liens avec elles s'impose pour les emprunteurs.* » Les prochains mois pourraient bien être porteurs d'inflexions dans l'offre de crédit alors que la guerre en Ukraine se poursuit et que les taux montent. « *L'été 2022 pourrait représenter une cassure dans la dynamique du financement des entreprises* », avance Paul Guerrier. Nombreux sont ceux qui tablent sur un coup de frein sur le crédit bancaire...

LA PROGRESSION DU CRÉDIT BANCAIRE CONTINUE

Encours de crédits tirés, en milliards d'euros



SOURCE : BANQUE DE FRANCE, AOÛT 2022